



Association départementale pour la bienveillance et les droits des personnes âgées et des adultes en situation de handicap

# Point d'Accès au Droit des personnes âgées

01 64 99 79 85

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 14 h à 16 h 30  
(répondeur 24 h / 24)

Vous avez besoin d'un renseignement juridique ?

Sur le territoire de l'Essonne, l'association AGE 91 met à la disposition des personnes âgées, de leurs proches et des professionnels des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, un service juridique gratuit qui :

- répond à toute demande juridique dans les domaines :
  - Civil
  - Pénal
  - Social
  - Administratif
- organise des permanences physiques à destination des personnes âgées et de leurs proches
- anime des réunions d'informations juridiques

En partenariat avec :

